


Historique de la commune

Villecomtal était jusqu'en 1790 chef lieu de canton et comprenait 6 communes. Cette même année, la commune de Servières est réunie à celle de Villecomtal. En 1791, les hameaux des Hermies Hautes, Hermies Basses, Monbuse, la Vaissière sont réunies à St Félix de Lunel. En 1793, la commune de Guizard (ou la Guizardie) est réunie à Villecomtal. En 1800, Villecomtal est chef-lieu de mairie et englobe une partie de Campuac. A cette époque, le département était découpé en 5 arrondissements : Espalion, Millau, Rodez, St Affrique et Villefranche de Rouergue.

Le texte ci-dessous est extrait de l'ANNUAIRE ECONOMIQUE DE L'AVEYRON (aimablement prêté par Paul Barrié de Campuac) édition de la cité Rodez : Répertoire professionnel, la présentation cantonale et communale.

1951 : présentation de la commune (canton d'Estaing : 4 720 habitants).

VILLECOMTAL	CONDAMINE
<p>Menuisier : Bioulac J. Scieur : Bioulac J. Maire : Bories. Adjoint : Barbazangue. Secrétaire de Mairie : Masbou. Hameaux : Servières, Limon, Ségonzac. Altitude : 300 m. Electricité : tension de distribution : 230/400. Gare S.N.C.F. : Rodez, à 25 km. — Saint-Christophe, à 25 km. Autobus : Saint-Christophe-Estaing ; Mur-de-Barrez-Rodez ; Sénergues-Rodez. Fête : dimanche qui suit le 15 août (Saint-Barthélémy). Foires : 16 janvier, 3 février, 3 mars, 1er avril, 6 mai, 3 juin, 20 juin, 21 juillet, 25 août, 24 septembre, 10 octobre, 27 novembre, 23 décembre. Loue : deuxième dimanche suivant la Saint-Barnabé. Curé : Verlaquet, Tél. 6. Ecoles : Villecomtal : publique (garçons), publique (filles) — Ségonzac : publique, privée (filles). Président Syndicat C.G.A. : Fraysse à Ségonzac.</p> <p>●</p> <p>Bazar : Aygalenq. Bestiaux (négociants) : Eche, Pradalier. Bouchers : Alexandre, Tél. 12, Douranjou, Tél. 5. Boulangers : Fraysse, Girou. Bourrelier : Sabathier Charles. Cafés : Bories C., Fau, Guirlande, Méjane, Petit, Raffanel, Roqualès, Terrisse. Charron : Saulodès. Chaudronnier : Costecalde. Chaussures (négociants) : Bessières, Sabathier Simon-René. Coiffeuse : Aygalenq.</p>	<p>MINOTIER à VILLECOMTAL (Aveyron)</p> <p>Cordonniers : Bessière, Sabathier. Couturières : Masson, Pradel, Laclau. Couvreur : Cabrit. Cycles (mécaniciens) : Guirande G., Méjane. Electricien : Guirande, Tél. 8. Epiciers : Bories J., Capely, Catusse, Economat du Centre. Exploitant forestier : Bories C. Forgeron : Maillebau. Fruits et Primeurs : Albespy, Banroques, Bessières, Noyer H., Vachin. Garage (mécaniciens autos) : Bras, Gibergues. Grains-engrais : Costes. Hôtels : Charbonnel, Picou. Médecin : Carrière, Tél. 4. Menuisiers : Catusse, Ladoux. Mercerie : Barbazangue. Meunier : Condamines. Modistes : Barbazangue, Maillebau. Pharmacien : Carrière. Plâtrier-peintre : Petit. Quincailleries : Bories E., Tél. 2, Capely J.-P., Tél. 10. Sabotiers : Fabre, Lavaurs. Scieur : Combes. Tailleur : Fayel. Tissus : Aygalenq, Bieulac. Transports : Bories J., Guirande, Guirande L. Vins (gros) : Lavaurs.</p>



V

BULLETIN MUNICIPAL

ILLECOMTAL

Numéro 11

Juillet 2007



Le mot du Maire

Voici l'été, une période qui s'annonce riche en événements et cela après un printemps pluvieux. Je ne peux que remercier les nombreux bénévoles, les responsables d'associations pour l'excellent travail accompli qui a permis de mieux faire connaître et valoriser notre village. Restons solidaires et unis pour assurer le succès de ces nombreuses animations. Je remercie l'ensemble de la population pour sa

compréhension concernant la gêne liée aux travaux d'assainissement. C'est un chantier complexe qui va durer encore de longs mois, créant forcément quelques désagréments. Cet important chantier ne doit cependant pas nous faire oublier les autres projets développés dans ce bulletin.

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons une bonne et agréable saison estivale dans notre bourg.

Jean-François Pradalier

échos de notre bastide



égayer notre village. Les massifs, les vasques et autres bacs ont retrouvé

Rives fleuries du Dourdou

Les jardiniers ont été confrontés aux caprices de la météo durant cette première quinzaine du mois de mai. La tradition a été respectée avec la plantation d'un bon millier de fleurs (bidens, géraniums, bégonias, muflers etc). Toutes ces fleurs vont apporter de la couleur et

leur parure d'été grâce aux bénévoles (Marinette, Popo, Bernard et Jean-Claude) aidés par les agents municipaux. Cette année nous avons également fleuri les entrées du village. La municipalité ne peut que se féliciter de ce dévouement et de cet esprit d'initiative mis au service de la commune.

Les travaux de mise en réseaux destinés à la collecte des eaux usées ont débuté le 20 février 2007. Nous rappelons que c'est l'entreprise Guirande canalisations qui effectue ces travaux. L'avancement du chantier se poursuit avec un planning respecté. Les mise en réseaux de la zone de la rivière et du foirail ont déjà faites avec actuellement en cours le hameau des Landes et du Garribal sur la commune de Mouret. Durant la saison estivale, les travaux se poursuivront dans les zones de la rivière Dourdou et du ruisseau du Servant à la période où l'étiage est à son plus bas niveau. A l'automne le centre bourg de Villecomtal sera concerné et cela jusqu'à la

fin de l'année.

L'entreprise CEGELEC basée à Toulouse et spécialisée dans le traitement des eaux, commencera les travaux de la station d'épuration début juillet pour une fin prévue au mois de novembre. Cette station, située sur la commune de Mouret, sera de type « disques biologiques » avec en complément quatre lits plantés de roseaux. Son intégration paysagère fera l'objet d'une attention toute particulière comme nous l'avons déjà indiqué au cours des réunions publiques.

L'ensemble de ces travaux, réseaux et traitement seront en grande partie (75 à 80%)

financés par des aides de l'Agence de l'Eau et du conseil général.

Nous informons les usagers, qu'outre la taxe forfaitaire de 75€, ils auront à régler au cours du 2^{ème} semestre 2007 la redevance sur les consommations d'eau de l'année 2006 fixée à 0,54€/m³. Par contre, la taxe de raccordement (réalisation du branchement au réseau) sera gratuite pour les usagers qui le feront pendant la réalisation des travaux. Les raccordements demandés ultérieurement seront facturés à hauteur de 80% du coût réel des travaux H.T.



Maison de la santé

Soucieuse du devenir sanitaire et social de la commune, la municipalité a fait appel à l'U.D.S.M.A. et au Pact-Arim pour mettre en place une maison de la santé et un habitat regroupé sécurisé pour personnes âgées non dépendantes. Le conseil se devait de prendre les décisions sur cet important projet sachant que la mairie de Villecomtal sera maître d'ouvrage pour ce qui est de la maison de la santé. Elle permettra d'accueillir l'ensemble des soins de santé : médecin,

infirmières, permanences du kinésithérapeute, pédicure et autres. Le bâtiment nécessaire pour abriter ces locaux sera d'environ 300m², avec un coût prévisionnel de 400000€. L'U.D.S.M.A. assurera la gestion et la coordination du pôle santé.

Le Pact-Arim, en qualité de maître d'ouvrage, pourrait construire une douzaine de logements dans la partie « habitat regroupé ». A ce jour le lieu d'implantation de la structure d'accueil de ce pôle santé n'est pas

arrêté.

Dans les plus brefs délais des contacts seront pris avec les organismes compétents pour que tous les partenaires puissent se positionner sur le sujet.

Le conseil municipal a décidé de donner suite à cet important projet qui est déterminant pour l'avenir économique de la commune. Monsieur le maire est donc mandaté pour prendre tous les contacts nécessaires et signer tout acte concernant ce dossier.

ORGANISATION DES OBSEQUES

Une réglementation plus stricte du code général des collectivités territoriales concernant le déroulement des obsèques fait que la municipalité n'est plus habilitée à assurer cette prestation. Le conseil municipal a donc décidé de mettre fin à cette prestation. Le secrétariat de mairie tient à votre disposition une liste des entreprises habilitées.

Peintures extérieures salle des fêtes

Le conseil municipal a décidé d'entreprendre la rénovation des boiseries extérieures de la salle des fêtes. Les huisseries ont déjà été restaurées, il reste à effectuer les peintures extérieures du bâtiment, travaux qui seront exécutés au cours de l'automne 2007. Des aides de l'Etat et du conseil général viendront alléger le montant des travaux d'entretien d'un bâtiment restant essentiel à la vie associative de la commune.

Château

La proposition d'achat de la partie haute et de la tour du château avec 1 ha de terrain attenant prend forme. Le projet de M. Montserrat, l'acquéreur, consiste à créer des suites de haut standing et la mise en place d'expositions de grande qualité pour des visites ouvertes à tous. Villecomtal deviendrait ainsi un site « relais châteaux » s'ajoutant à une cinquantaine en Espagne et quatre en France. Le compromis de vente à une prix de 250 000€ est sur le point d'être signé.

Remise en état de la toiture de l'église

Des travaux importants de rénovation de la toiture de l'église de Villecomtal s'avèrent nécessaires. La détérioration de cet édifice est conséquente et les travaux estimés s'élèvent à 45777€ H.T. Des aides ont été demandées auprès de l'Etat (D.G.E. de 20 %), du conseil régional (30 %) et du conseil général (30 %). Les travaux seront effectués au cours du 1^{er} trimestre 2008.

O.G.E.C./ Ecole St Joseph	19500 euros
ADMR	400 euros
Amicale Sapeurs Pompiers	300 euros
Le Comité des Fêtes	1000 euros
Sport Quille de Villecomtal	300 euros

soit un total de 21500 euros

Subvention aux associations :

Garage de la rivière

L'ancien garage a été acheté par la communauté de communes d'Estaing. Après les travaux de restauration, M. Alain Gros de Verrière de Sébrazac en a fait l'acquisition. Depuis le 25 mars il est ouvert à la clientèle. M. Molinarie, le chef d'atelier est à pied d'œuvre pour recevoir voitures, poids lourds, tondeuses et tout matériel de motoculture. Le garage est ouvert tous les jours de la semaine excepté le samedi après midi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Pour les rendez-vous, vous pouvez téléphoner au 05.65.66.10.58

JUILLET	AOUT
<p>dimanche 1er : <u>Kermesse paroissiale</u> – <i>salle des fêtes</i> – (Conseil Paroissial)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente d'escargots et de pâtisseries - • Messe solennelle à 11h • Repas convivial à 13h — menu traditionnel (aligot/saucisse) <p>« Rallye du Dourdou » : finale du championnat de France des Rallyes Routiers Motos 2007</p> <p>vendredi 13 juillet : épreuves de nuit (à partir de 22h)</p> <p>samedi 14 juillet : épreuves de jour (à partir de 11h)</p> <p>renseignements auprès du Moto Club de Villecomtal: ☎. 05.65.44.65.14 ou 05.65.44.65.28</p> <p>samedi 14 juillet : <u>Fête Nationale</u> - retraite aux flambeaux pour les enfants, à 22h30 feu d'artifice au pont de la gendarmerie, à 23h bal musette sur le Tour de Ville, confettis, gourmandises en vente sur le Tour de Ville</p>	<p>samedi 4 août <u>Chants : groupe polyphonique italien et français</u> (Syndicat d'Initiative) En l'église Saint Barthélémy de Villecomtal -21h</p> <p><u>Festival folklorique international du Rouergu</u> mercredi 8 août – (Syndicat d'Initiative) salle des fêtes de Villecomtal – 21h – entrée : 5€ - groupe folklorique de l'Inde</p> <p>mardi 14 août « La rue à tire-laligot » : aligot géant dans la rue Droite - (Syndicat d'Initiative) repas en soirée : 20h – des tables et des bancs sont installés sur toute la longueur de la rue</p> <p>« La Saint Barthélémy » : fête votive (organisée par le Comité des Fêtes)</p> <p>vendredi 24 août : Concert gratuit à la salle des fêtes, à 20h.</p> <p>Samedi 25 août : -concours amical de pétanque à 14h au foirail – -à 20h : apéro, repas dansant avec Pierrot Musette - à la salle des fêtes -</p> <p>dimanche 26 août :</p> <ul style="list-style-type: none"> • petits déjeuners : tête de veau, tripoux, soupe au fromage, vin de pays • une banda animera les rues du village toute la journée <p>l'après-midi : rendez-vous place de L'Eglise</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15h : spectacle COUNTRY et initiation à la danse country

Festival de La Randonnée :renseignements au point d'accueil de l'OT d'Estaing

marché de producteurs de pays

tous les mercredis du 11 juillet au 22 août—de 9h à 12h30

concours amical de pétanque :

- tous les mercredi et samedi, en nocturne (20h)-
 - au foirail de Villecomtal - en juillet / août.

Régis, nouveau boucher charcutier

Depuis quelques mois, la municipalité avait un projet de création d'activité commerciale : boucherie-charcuterie. Ce projet a vu son aboutissement avec la réception des travaux de mise aux normes du local situé au 43 avenue Joseph Vidal. Régis Roques, le repreneur âgé de 39 ans, connaît bien ce type de commerce ayant déjà une grande expérience dans ce domaine. Avec un C.A.P. de boucher obtenu à la Chambre des Métiers après trois années d'apprentissage à Rodez, Mr Roques a travaillé en tant qu'ouvrier un an à Décazeville, deux ans et demi à St Affrique et seize ans à la Boucherie Chauchard à Pont de Salars en qualité de responsable du magasin et des tournées en l'absence de son employeur.

Dynamique et accueillant, Régis a franchi le pas voulant se donner la preuve qu'il était capable de réussir dans sa nouvelle entreprise.

Outre les produits de boucherie et de charcuterie vous trouverez dans son magasin des plats cuisinés (aligot, farçous, pounti etc....). A ce jour, Mr Roques, son épouse et ses deux filles habitent dans leur maison de famille à Agen d'Aveyron. Nous ne pouvons que souhaiter à Régis une excellente adaptation dans notre village et une totale réussite.

La boucherie est ouverte du mardi au samedi de 7 h 30 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h et le dimanche matin de 8 h à 12 h 30.

tel: 05.65.66.22.96.



Le nouveau prêt-à-poster est arrivé



village médiéval dans le Rougier

0565446021 - commune.villecomtal@wanadoo.fr

La commune de Villecomtal et La Poste ont renouvelé leur partenariat pour un nouveau prêt-à-poster représentant une vue générale du village sur laquelle apparaissent

clairement la mairie, l'église et le château. Déjà en 2006, une série de 3000 enveloppes représentant le porche avaient été éditées. Ce fut un succès puisque à ce jour, le stock est épuisé.

Une nouvelle réédition s'imposait donc. Ces deux séries d'enveloppes, seront disponibles à La Poste dès le mois de juillet.

Le 1er prêt-à-poster :



0565446021 - commune.villecomtal@wanadoo.fr

Nouveaux arrivants au centre d'incendie et de secours

Depuis le 1^{er} mars 2007, le Centre d'Incendie et de Secours compte 2 nouveaux sapeurs-pompiers dans ses rangs, portant l'effectif à 22 dont 1 infirmier.



techniques d'extinction, interventions diverses, port de l'appareil respiratoire isolant (ARI), équipement de sauvetage et de protection contre

base par des formations d'acquisition de grade pour assurer un rôle d'encadrement, ou des formations spécialisées.

Pour mémoire, la sécurité civile en France repose à 80% sur des bénévoles dont les principales structures sont : Sapeurs-Pompiers, Association de la Protection Civile, Croix Rouge

Afin d'assurer le renouvellement de l'effectif, le C.I.S. est prêt à accueillir tout nouveau candidat. Pour tout renseignement, contacter le chef de centre, Jean-Michel Bieulac.

les chutes.

Tous les sapeurs-pompiers doivent suivre une formation continue répartie sur 12 manœuvres par an reprenant tous les aspects de la formation initiale, principalement ceux relatifs aux secours à personne.

Les sapeurs-pompiers qui le souhaitent peuvent compléter la formation de



Ces nouvelles recrues : Bruno CAVALIE commerçant à Villecomtal et Mélanie JEANDOT laborantine au Centre Hospitalier de Rodez, vont devoir suivre la formation initiale de sapeur-pompier d'une durée de 31 journées réparties sur 3 ans. Les principaux modules de la formation, chacun devant être validé par un examen, sont les suivants : secours à personne, secours routiers (accidents de la route),

Panneaux « Dourdou vallée du Lot »

Au cours de l'assemblée générale de l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot qui s'est tenue en juin 2005, il a été proposé aux municipalités des communes du bassin hydrographique du Lot et de ses affluents, de placer aux entrées des villages des panneaux comportant le logo de la vallée du Lot.

Après décision du conseil municipal d'adhérer à cette proposition, nous avons fait le choix d'identifier notre territoire en permettant aux touristes et aux visiteurs de bien inscrire dans leur mémoire

la reconnaissance de notre vallée du Dourdou.



Ces panneaux de signalisation, identiques aux

panneaux routiers, ont été mis en place aux différentes entrées du village. Le modèle retenu est rond, de 65cm de diamètre avec sur la partie supérieure la dénomination « Vallée du Lot » et sur la partie inférieure « Dourdou ». Le poteau supportant ces panneaux est rond, cannelé, en aluminium d'un diamètre de 60mm.

Cet investissement peu coûteux est une initiative supplémentaire de reconnaissance de notre village et de notre vallée.

L'habitat sur le Pays du Haut Rouergue

Le 20 octobre 2006, le Pays du Haut Rouergue a lancé une étude préalable de l'habitat qui avait pour objectif d'identifier les problématiques, les besoins, les perspectives de mobilisation des acteurs et l'outil le mieux adapté pour la mise sur le marché ou la réhabilitation de logements destinés à la location permanente.

Le 3 mai dernier, l'étude a abouti à la proposition de mettre en place un programme

d'intérêt général (PIG) dont les priorités sont :

- diminuer la vacance des logements
 - lutter contre l'insalubrité
 - répondre aux besoins en logements locatifs conventionnés ou à loyers modérés
 - répondre aux besoins en logement pour les personnes à mobilité réduite (handicapés et personnes âgées)
 - améliorer le cadre de vie
- Ce programme concerne les propriétaires

bailleurs et les propriétaires occupants suivant des critères particuliers qui ont été validés par les services de l'Etat et par les élus des 38 communes concernées par le futur PIG, dont Villecomtal.

Les détails du programme ainsi que l'adhésion des communes par délibérations sont en cours d'élaboration. Le PIG devrait voir le jour à l'automne 2007.

Opération façades

Cela fait déjà plusieurs années que ce projet est évoqué à l'échelon des 6 communes du canton d'Estaing. Pour la commune de Villecomtal, les dossiers seront instruits sous le couvert de la communauté de communes d'Estaing.

Les façades font l'architecture du domaine public et participent à donner du caractère du village. Chaque particulier concerné par la réhabilitation de sa façade doit prendre conscience qu'il participe à l'image du bourg.

Cette opération s'adresse à des communes de moins de 5000 habitants et

ne concerne que des propriétaires privés d'immeubles à usage d'habitation. Le montant des travaux pouvant donner droit aux aides est plafonné à 4500€ par immeuble. Le taux de subvention est de 20% du conseil général et de 10% de la communauté de communes.

D'ici l'automne, le conseil municipal aura à se déterminer sur un programme et un périmètre d'intervention pour les trois années à venir. Si ce choix est fait, les personnes concernées et intéressées seront informées sur les procédures de mise en place des dossiers.

Mur du cimetière



Une partie du mur du cimetière était en mauvais état. Lors de la 1^{ère} quinzaine de juin, l'entreprise Lacombe a effectué des travaux de restauration programmés, qui représentent d'un montant approximatif de 19000€ HT. Une demande de D.G.E. auprès des services de l'Etat a permis d'obtenir 30% de subventions.